

**ARRETE DU MAIRE
NUMERO 2025-32**

Le Maire de Tinquieux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2211.1 et L2213.1,

Vu la demande présentée par l'entreprise CONSTRUCTEL PICARDIE concernant des travaux de dépose des câbles de cuivre à l'aide d'un chantier mobile en ouvrant des plaques de chambres télécom sur la RD n°75, route de Champigny à Tinquieux,

Considérant qu'il y a lieu, pour permettre le bon déroulement des travaux, de réglementer temporairement la circulation et le stationnement dans ce secteur à Tinquieux,

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 3 février au 12 février 2025, l'entreprise CONSTRUCTEL PICARDIE est autorisée à réaliser des travaux de dépose des câbles de cuivre à l'aide d'un chantier mobile en ouvrant des plaques de chambres télécom sur la RD n°75, route de Champigny à Tinquieux. Le stationnement sera interdit à hauteur des travaux. La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée. La vitesse dans ce secteur sera limitée à 30 km/h. Le cheminement des piétons sera dévié et leur sécurité devra être assurée. L'accessibilité des secours et des services est maintenue.

ARTICLE 2 : Cette réglementation sera matérialisée, conformément aux arrêtés interministériels, par des panneaux réglementaires qui seront implantés aux endroits susvisés.

ARTICLE 3 : L'entreprise CONSTRUCTEL PICARDIE sera responsable, de jour comme de nuit, de la pose et du maintien en bon état de la signalisation.

ARTICLE 4 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées au moyen de procès-verbaux dressés par tout agent de l'autorité ayant qualité à cet effet et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur. Notamment tout véhicule constaté en stationnement irrégulier, abusif, gênant ou dangereux sur voie publique, pourra être mis en fourrière.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Commissaire Central de Police de Reims,
Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers de Reims,
Messieurs les Agents de la Police Municipale,
L'entreprise SUEZ,
CITURA,
L'entreprise CONSTRUCTEL PICARDIE.

Fait à Tinquieux le 31 janvier 2025.

Le Maire,

Jean-Pierre FORTUNÉ

